

Inscriptions rentrée 2023-2024



▼ Contenu

Les inscriptions scolaires se dérouleront en mairie au service scolaire du lundi 13 février jusqu'au vendredi 17 mars sur rendez-vous.

Il sera nécessaire de fournir les pièces justificatives suivantes pour les enfants nés en 2020 :

- Votre livret de famille
- Un justificatif de domicile de Beauchamp

Et pour les services périscolaires :

- R.I.B
- Un avis d'imposition 2022 (revenus 2021)
- Une attestation Caf récente
- Votre dernier bulletin de salaire

- **Inscriptions sur rendez-vous au 01 30 40 45 09.**